

Cet avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications doivent y être apportées afin de satisfaire aux exigences de celle-ci. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale et les réglementations de celle-ci, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte l'exige autrement, tous les termes définis utilisés dans le présent avis seront réputés avoir la même signification que dans le prospectus de la société.

Date : 07/05/2020

Cher Actionnaire,

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROSPECTUS / AUX SUPPLÉMENTS

SSGA SPDR ETFs Europe II plc (la « Société »)

Si vous avez vendu ou transféré toutes vos actions dans les Fonds, veuillez transmettre immédiatement le présent document au courtier en valeurs mobilières, à la banque ou à tout autre mandataire par l'intermédiaire duquel la vente ou le transfert a été effectué(e), afin qu'il soit communiqué le plus rapidement possible à l'acheteur ou au cessionnaire.

Nous vous adressons ce courrier en votre qualité d'Actionnaire de la Société afin de vous informer des modifications suivantes apportées au prospectus (le « Prospectus ») de la Société et aux suppléments (les « Suppléments ») effectives aux dates indiquées ci-après.

Modifications effectives à compter de la date à laquelle la Banque centrale prend acte du Prospectus révisé (ou de l'Addendum au Prospectus) et des Suppléments correspondants

1. Investissement en Chine | SPDR Morningstar Multi-Asset Global Infrastructure UCITS ETF (le « Compartiment Morningstar »)

Suite à l'annonce du Fournisseur d'Indice faisant état de sa décision d'inclure les Actions chinoises A dans l'Indice à compter du 30 juin 2020, le Supplément correspondant du Compartiment Morningstar sera amendé afin d'inclure les Actions chinoises A dans la liste des investissements autorisés. La communication précisera que le Compartiment Morningstar pourra investir dans des Actions chinoises A par le biais du programme Stock Connect ou du Quota RQFII. Le Supplément correspondant du Compartiment Morningstar sera également actualisé afin d'inclure une section concernant le risque lié aux investissements en RPC.

2. Modifications apportées pour permettre au Compartiment d'investir à hauteur de 35 % de sa Valeur liquidative dans une même composante de l'Indice | SPDR MSCI World Consumer Discretionary UCITS ETF (le « MSCI World Consumer Discretionary Fund »)

Compte tenu des variations de marché, le Compartiment MSCI World Consumer Discretionary Fund cherchera à détenir à hauteur de 35 % de sa Valeur liquidative dans une même composante (émise par une même entité) de l'indice MSCI World Consumer Discretionary Index (actuellement Amazon.com Inc), en raison de conditions de marché exceptionnelles (l'émetteur représentant dans ce cas une part importante inhabituelle du marché en question mesurée à l'aune de l'indice). La section « Politique d'investissement » du Supplément sera mise à jour en conséquence.

3. Modifications apportées au paragraphe « Désorganisation du marché et risque géopolitique » du Prospectus au regard de la pandémie de la COVID-19 | Pour tous les Compartiments

Il est proposé d'actualiser le paragraphe « Désorganisation du marché et risque géopolitique » du Prospectus afin de souligner les différents risques associés aux investissements effectués dans les Compartiments en lien avec le déclenchement de la pandémie de la COVID-19.

4. Insertion dans les Suppléments des Compartiments d'une mention reflétant la capacité des Administrateurs ou du Gestionnaire d'investissement à ajuster les délais d'acceptation des ordres moyennant notification préalable aux Participants agréés | Pour tous les Compartiments

Il est proposé de modifier la définition de l'expression « Échéance de négociation » dans chacun des Suppléments afin d'y inclure une phrase supplémentaire mentionnant que les Administrateurs ou le Gestionnaire d'investissement pourront déterminer des dates antérieures ou ultérieures à leur discrétion, à condition d'avoir notifié les Participants agréés au préalable. En cas de modification de l'Échéance de négociation d'un ou plusieurs Compartiments, les Participants agréés seront notifiés par courrier électronique, avant l'ouverture du marché primaire, le Jour de négociation concerné.

Modifications effectives à compter du 1^{er} juin 2020, ou de toute date ultérieure, attendu que la Banque centrale prend acte des Suppléments des Compartiments

1. Modifications apportées aux dénominations des Compartiments et des Indices

Les Fournisseurs d'Indice des Compartiments énumérés ci-dessous ont décidé de modifier les noms de marque de leurs indices. Dans le sillage du changement de dénomination de l'Indice, les noms des Compartiments évolueront eux aussi comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Dénomination actuelle du Compartiment	Dénomination actuelle de l'Indice	Nouvelle dénomination du Compartiment	Nouvelle dénomination de l'Indice
SPDR Thomson Reuters Global Convertible Bond UCITS ETF	Thomson Reuters Qualified Global Convertible Index	SPDR Refinitiv Global Convertible Bond UCITS ETF	Refinitiv Qualified Global Convertible Index
SPDR ICE BofAML 0-5 Year EM USD Government Bond UCITS ETF	ICE BofAML 0-5 Year EM USD Government Bond ex-144a Index	SPDR ICE BofA 0-5 Year EM USD Government Bond UCITS ETF	ICE BofA 0-5 Year EM USD Government Bond ex-144a Index

Informations complémentaires

Pour toute question, prenez contact avec l'équipe Ventes et Assistance des ETF SPDR, à l'adresse suivante spdrseurope@ssga.com ou par téléphone au +44 (0)20 3395 6888. Vous pouvez également contacter votre représentant ETF SPDR local.

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués,



Administrateur
SSGA SPDR ETFs Europe II plc